



Le mardi 7 février 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 30 janvier 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (39) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, M. Matthieu PRUDHOMME, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

La délibération affichée

le :

09/02/2023

et transmise à la Préfecture

le :

08/02/2023

est exécutoire

le :

08/02/2023

Excusé(s) (4) : Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à M. Roland VRILLON, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Michaël POINTIERE.

22 : Acquisition foncière Vallée de l'Indre - Parcelle AW 79 à Châteauroux

Afin de poursuivre la politique engagée depuis plusieurs années en faveur de la protection et de la mise en valeur du site Natura 2000 Vallée de l'Indre, la ville de Châteauroux a répondu favorablement à la proposition de cession de la parcelle cadastrée AW 79 située lieudit « Prairie de Tolière » à Châteauroux.

Considérant l'accord intervenu avec l'indivision Rudeaux-Liva pour la cession de ce terrain à usage de prairie, d'une surface de 4 105 m², au prix de 2 000€ libre d'occupation.

Considérant la maîtrise foncière publique dans ce secteur,

Considérant que la valeur du bien est inférieure au seuil de consultation du pôle d'évaluation domaniale,

Il est proposé au Conseil municipal :

-d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AW 79 située lieudit « Prairie de Tolière » à Châteauroux appartenant à l'indivision Rudeaux-Liva au prix de 2 000€ libre d'occupation ;

-d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout acte en ce sens.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Signatures :

Le Maire, Gil AVÉROUS.

Les secrétaires de séance, Mickaël POINTIÈRE et Mylène WUNSCH.

Zimbra

flore.vetele@chateauroux-metropole.fr

Re: PROPOSITION de VENTE INDIVISION RUDEAUX/LIVA

De : jean-marie <jean-marie.rudeaux@wanadoo.fr>

sam., 26 nov. 2022 19:28

Objet : Re: PROPOSITION de VENTE INDIVISION RUDEAUX/LIVA 1 pièce jointe**À :** Flore VETELE <flore.vetele@chateauroux-metropole.fr>**Cc :** livafabrice@gmail.com, lavirevolte36@free.fr, Geneviève Chartraire <genevieve.chartraire@gmail.com>

Madame,

Je vous confirme que tous les indivisaires de la parcelle "PRAIRIE de la TOLIERE N°79 Section AW " sont vendeurs .

Nous vous proposons un prix de session à 2000,00 Euros (DEUX MILLE Euros) pour cette parcelle qui est LIBRE de toute occupations .

Je vous communique les noms et téléphones de chacun des indivisaires qui apparaissent en copie de ce mail .

Moi même : JEAN-MARIE RUDEAUX 02 54 47 00 53
FABRICE LIVA..... 06 63 65 23 82
JEAN-CHARLES LIVA..... 06 83 53 44 91
GENEVIEVE CHARTRAIRE née LIVA.....; 06 16 47 02 00

Restant certain de la bonne suite que vous voudrez bien accorder à notre proposition , je vous prie de croire, Madame, à mes respectueuses salutations.

JEAN-MARIE RUDEAUX

Le 07/11/2022 à 14:10, Flore VETELE a écrit :

Monsieur,

J'accuse bonne réception et votre email et vous confirme que votre proposition est en cours d'instruction par nos services.

Dans l'attente, pouvez vous me confirmer que les deux membres de l'indivision sont vendeurs et me préciser le prix de cession souhaité et la situation locative du terrain ?.

Restant à votre disposition,
Cordialement,

Flore Vételé

Responsable service Affaires Immobilières et foncières
Direction Aménagement et Urbanisme



Hôtel de ville - CS 80509 - 36012 Châteauroux cedex
Tél. : 02 54 60 52 59

www.chateauroux-metropole.fr

De: "jean-marie" <jean-marie.rudeau@wanadoo.fr>
À: "service foncier" <service.foncier@chateauroux-metropole.fr>
Cc: livafabrice@gmail.com
Envoyé: Mardi 25 Octobre 2022 11:05:49
Objet: PROPOSITION de VENTE INDIVISION RUDEAUX/LIVA

Madame, Monsieur,

Je vous informe, que nous sommes vendeurs d'un pré en indivision, et vous sollicite pour cette possible acquisition.

Situation de la parcelle : PRAIRIE DE LA TOLIERE

Section AW Parcelle N°0079

Cette parcelle d'une superficie de 0.41.05 hectare vous est contiguë , enclavée entre la route départementale N°925 ,la voie de chemin de fer PARIS/TOULOUSE et un bras de rivière limitrophe de la commune de Déols.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et dans l'attente de votre réponse , je vous prie d'agrée,
Madame,Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Marie RUDEAUX

L'Aiguedat

36800 RIVARENNES

Tel: 02 54 47 00 53

--

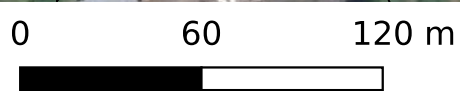
L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

https://antiphishing.vadesecure.com/v4?f=OHc5N2VwYkhyTWJ3YXNsN5qeCI0Uxr3hJCCx_IwBQ_xo6H4aEB4KhV5di4mg3zIZ&i=S084UmJ0TUJ5SGx4M2JIcAPoc3USACy1DANzvW-qdjY&k=WKWY&r=dUpQZWdYOFpxaVptOXNXUciT-xwvp_ktQk-HgTyLhMuG-7esfhVSIMk-bAT4FUoCHRif7n9li63rb1wEIdnj8A&s=416098f90d49f4f856cc5396816c1cdc8dd87416a530ba1c853e2dff4930a8cc&u=https%3A%2F%2Fwww.avast.com%2Fantivirus



Garanti sans virus. www.avast.com

Acquisition Parcelle AW 79 à Châteauroux



Châteauroux Métropole le 14/12/2022

